

MOBILITE

Assemblée Nationale : le 2 juillet

Ça passe ou ça casse !

Le projet de loi relatif à la mobilité des fonctionnaires a été examiné par la Commission des lois de l'Assemblée Nationale le 17 juin 2007, en vue de son passage devant ladite assemblée en juillet ...(2,3 ou 6).

Comme on pouvait s'y attendre et malgré un ultime rendez-vous le 16 au matin, avec sept organisations syndicales nationales, les parlementaires de l'opposition n'ont pas réussi à faire supprimer les articles les plus dangereux.

Aujourd'hui, le Ministre de la Fonction Publique, se voulant ironique a déclaré lors du rendez-vous salarial de printemps, que les fonctionnaires étaient «protégés» du fait de leur statut !

Pour Solidaires, c'est tout simplement se moquer des agents et vouloir leur faire oublier que « le projet de loi mobilité » est une attaque frontale contre le statut des fonctionnaires et qu'il organise justement leur précarité :

- mise en situation de réorientation professionnelle, en cas de restructuration ou de suppression de poste, avec, à la clef, possibilité de licenciement,
- embauche de fonctionnaires sur des emplois à temps non complet,
- remplacement de fonctionnaires par des contractuels,
- recours à des intérimaires via des agences d'intérim...

Sans plus attendre, il faut à nouveau interpeller les députés de vos circonscriptions, aller à la rencontre de tous les personnels et des usagers.

Partout, il faut se mobiliser pour organiser la journée du 2 juillet : délégations devant les préfetures ou autres endroits stratégiques, dépôts de motion, rassemblements...

Pour les personnels de l'Ile-de-France, un rassemblement est organisé le 2 juillet devant l'Assemblée Nationale à partir de 17 heures.

**Le 2 juillet mobilisons nous pour dire NON
à cette politique destructrice des services publics**